

UN NOUVEAU PLAN DE RELANCE

La Région au chevet de toutes les entreprises

HAUTS-DE-FRANCE Pour prévenir les effets désastreux de la crise économique à venir, Xavier Bertrand veut injecter 1,3 milliard d'euros au profit des jeunes, des indépendants et des PME.

Xavier Bertrand est préoccupé. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire vont être désastreuses. « On parle déjà de 630 000 emplois en moins d'ici la fin d'année. Donc avant de parler du monde d'après, parlons d'abord de l'économie d'aujourd'hui », affirme le président des Hauts-de-France. L'exécutif régional a bâti un nouveau plan de relance. La Région a l'intention d'injecter 1,3 milliard d'euros dans l'économie régionale pour les 18 mois à venir. « Pour que ce plan fonctionne, toutes les entreprises doivent s'approprier ce plan, remarque Xavier Bertrand. Cet argent doit être consommé et vraiment dépensé. » Il s'agit d'investissements dans les entreprises sous forme d'apport en fonds propres, d'avances remboursables, de prêts d'honneur ou de garanties d'emprunt. Les commerçants, les artisans, les PME, sans oublier les indépendants, sont au centre des attentions. Xavier Bertrand souhaite aussi que les entreprises, notamment de l'agroalimentaire, puissent accélérer leur transition écologique. La jeunesse fait aussi partie des priorités. Le président souhaite reprendre les apprentis en cas de rupture de contrat avec leur employeur. Pour les indépen-



Le plan de relance est aussi destiné à redonner des perspectives aux habitants.

dants, qui ne pourraient pas poursuivre leur activité, la Région pourrait créer des formations sous forme de stage afin de leur assurer un minimum de rémunération pour rebondir. « Il ne faut pas oublier les travailleurs indépendants car

leurs situations de fragilité est une bombe sociale à retardement. » Dès le 1er janvier 2021, l'idée est aussi de verser une aide aux étudiants qui résident loin de chez eux afin de financer leurs frais de restauration et d'hébergement. Enfin Xavier

Bertrand n'oublie pas les professionnels qui ont été dans l'obligation de sortir de chez eux pendant le confinement en leur versant une prime exceptionnelle.

Laurent Goudet